



Le bulletin d'information générale du GREDYLEX *GREDYLEX newspaper*

BP 846 (Libreville) Gredylex2018@gmail.com

GREDYLEX/DELCA/IRSH/CENAREST

Éditions du CENAREST/Publications de l'IRSH

Tous droits de reproduction réservés Dépôt légal : Mai 2022 Tirage : 200 ex.

Numéro 02

Juillet 2022

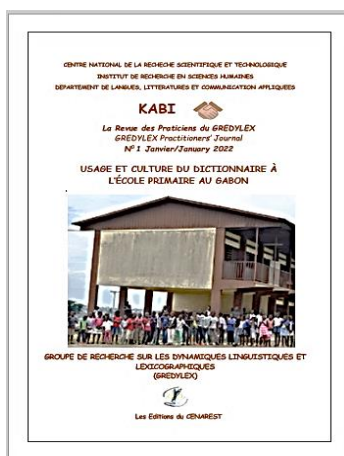
Éditorial

L'une des missions du GREDYLEX est de rendre visible la lexicographie. Discipline encore assez méconnue, elle est d'une part, une pratique art ou profession qui est millénaire. D'autre part, la lexicographie est une théorie récente de quelques décennies dont le besoin naît de la confection d'ouvrages de meilleure qualité et de son meilleur usage. Elle s'autorise ainsi à conceptualiser un discours scientifique ou épistémologique sur le dictionnaire. Cette théorie dont l'Allemand Herbert Ernst Wiegand est considéré comme le père fondateur est appelée métalexigraphie s'est ainsi également établie comme une discipline académique à part entière.

Une propédeutique à la pratique fonctionnalisée des langues locales

À cause de son rôle dans une meilleure maîtrise de la langue lorsqu'il est bien manié, le dictionnaire est une institution à lui tout seul. Le GREDYLEX s'est donc lancé dans une vaste entreprise d'activités et de travaux sur l'usage et de la culture de cet ouvrage dans l'enseignement au Gabon. Selon Humberto Hernández, l'enseignement du maniement des dictionnaires devrait constituer un objectif prioritaire de la didactique de la langue maternelle. Au Gabon, la promotion de la lexicographie est alors une propédeutique à la pratique fonctionnalisée des langues locales de ce pays visant à répondre aux besoins de leur communication effective.

Edgard Maillard ELLA, Directeur de rédaction



Sommaire

Éditorial.....	1
Recherche en cours.....	2
- Edgard Maillard ELLA : « Quid du genre, du masculin et du féminin dans les langues locales du Gabon ? » (Lexicographie & Linguistique)	
Travaux réalisés.....	4
- Tatiana Marielle ANGONE MEBALEY : « Aspects linguistiques de la généalogie chez les peuples du Gabon : Structures formelles et structures syntaxiques : le cas des Fàŋ ntúmu » (Linguistique)	
Activités, Actualités & Annonces.....	7
- Edgard Maillard ELLA & Fidélia-Doriane NYAMA-BOUYANGA : La vaste entreprise d'activités et de travaux du GREDYLEX sur l'Usage et la Culture du Dictionnaire dans l'Éducation Nationale au Gabon	

Directeur de publication

Ludovic OBIANG, Directeur de l'IRSH

Directeur de rédaction

Edgard Maillard ELLA

Rédacteur en chef

Ludwine MBINDI ANINGA

Secrétaire de rédaction

Fidélia-Doriane NYAMA-BOUYANGA

Responsables des rubriques

Gilles SAPHOU-BIVIGAT, Serge Léandre SOAMI,
Fatymata KOUMBA KANE, Zitha Arianne
LEGNONGO, Maddy Paquita AYENG N'NANG,
ABOGO NTOUTOUME

Les textes et les opinions n'engagent que leurs auteurs. Chaque membre du GREDYLEX jouit totalement de ce fait des libertés, privilèges, franchises et garanties académiques essentielles à la recherche notamment en ce qui concerne l'expression de sa pensée, de ses paroles dans l'exercice de ses activités individuelles et institutionnelles liées à ce laboratoire.



Quid du genre, du féminin et du masculin dans les langues locales du Gabon ?

L'écriture inclusive fait débat dans la langue française. Nous avons jugé utile de partager avec le public la question du genre dans les langues locales du Gabon.

Le genre social et le genre linguistique

On confond d'une part, le genre, catégorie morphologique qui est donc une catégorie sémantique appelé genre linguistique ou grammatical, avec le sexe, réalité du monde. D'autre part, on confond aussi le genre grammatical et le genre social. Ce dernier concept sert à évoquer les rôles déterminés socialement. Il s'agit des comportements, des activités et des attributs qu'une société considère comme appropriés pour les hommes et les femmes. Nous nous intéresserons qu'au genre grammatical qui relève de notre compétence. Nous laisserons le soin au Groupe de Recherche sur l'Étude de Genre (GREG) de l'IRSH, d'évoquer le genre social.

Le genre linguistique

Le genre grammatical n'est pas nécessairement fondé sur le sexe en ne renvoyant pas qu'au masculin et au féminin des objets animés que sont les humains et les animaux. Dans ce cas, on parle de genre sexuel. En français par exemple, le mot *femme* est féminin tout comme ce qu'il définit. Il peut l'être aussi comme en français encore une fois, de façon arbitraire sur les objets inanimés, *table* est ainsi féminin et immeuble *masculin*, sur la forme, la texture, la couleur, bref sur n'importe quel ensemble de propriétés naturelles qui détermine des classes. Le genre renvoie ainsi à un principe d'accord qui se fait entre mots des énoncés.

Le genre en français

Dans *la nouvelle robe de maman est belle et le nouveau pantalon de papa est beau*, *robe* est féminin et on voit que le déterminant qui la précède, *la*, et les adjectifs qui la décrivent *nouvelle* et *belle* sont tous trois féminins. Dans le deuxième énoncé, *le*, *nouveau* et *beau* s'accordent en genre avec *pantalon*, au masculin. L'accord s'est fait en accord avec le sens de robe et pantalon qui imposent leur genre aux mots fléchissables qui leur sont liés, comme c'est souvent le cas en français : le déterminant, l'adjectif ou le participe. En français, le genre d'un objet affecte le reste de la phrase.

Le genre grammatical local « actuel »

Nous parlons de genre « actuel » parce que tout n'aurait peut-être pas encore été dit à ce sujet. Qui l'eût cru il y a quelques décennies qu'on pouvait, dans la très rigide langue française qu'on pensait aboutie, parler de la

féminisation des noms dans les métiers et de son effectivité : la cheffe, la capitaine, la maire, la professeure, l'auteure, etc. Les langues locales du Gabon sont des langues dites bantu ou bantoues. Dans ces langues, le genre n'obéit pas à un principe d'accord entre les mots fortement lié par le sens. C'est un accord basé dans l'opposition entre le singulier et le pluriel des noms déterminée par des affixes ou des préfixes et qui donne lieu à une classe du singulier et celle du pluriel. Ce sont ces couples de classes de noms au singulier et au pluriel qui correspondent aux différents genres.

Explication

Dans une langue bantu ou bantoue, le nom est composé d'un radical et d'un affixe. Nous allons souvent nous référer au fang parlé à Bitam pour ce qui est évidemment valable pour toutes les autres langues locales du Gabon. Dans cette langue, le nom *mông* « enfant » est composé du radical *-ông* et du préfixe *m-*. Le préfixe *m-* qui indique le singulier et le caractère humain de l'être désigné par *mông*, appartient ainsi à la classe 1. Au pluriel, *mông* équivaut à *bông* « enfants ». Le préfixe *b-*, indique que *bông* est le pluriel de *mông* et que, comme celui-ci, *bông* désigne un être humain et appartient à la classe 2. Ce sont ces deux classes qui correspondent au genre 1.

24 genres !

On a alors les couples *mông/bông*, l'opposition entre le singulier et le pluriel de noms à partir des préfixes qui permet de déterminer les classes 1 et 2 qui correspondent au genre 1. Parce que, pour désigner le pluriel des êtres qui ne sont pas humains, il y a d'autres préfixes, par exemple le préfixe *bi-* du nom *bilé* « arbres » et appartenant à la classe 8. Il s'est substitué au préfixe *é-* qui indique le statut non humain de l'objet que désigne *élé* « arbre » et qui appartient à la classe 7. *Élé* et *bilé* ont pour radical *-lé* et les classes 7 et 8 correspondent au genre 5.

Ici, nous avons donc les couples *mông/bông* et *élé/bilé* qui sont les classes de mots qui correspondent aux genres 1 et 5. Il y a donc naturellement d'autres couples dans la langue qui ont permis de déterminer des classes de mots correspondant à 15 genres. Des études sur le fang, ont permis de déterminer 9 genres à une classe et on peut donc déduire le nombre de genres dans le fang parlé à Bitam à 24.

Quand la culture s'y mêle

Dans la culture locale, on demande à la naissance, le sexe du nouveau-né : *A/Aa ne za ayông* ? (Il/Elle est de quel sexe ?) en fang parlé à Bitam. Cela ne correspond évidemment pas à désigner le sexe au sens propre en

tant qu'organe génital du nouveau-né, mais plutôt d'évoquer dans la langue, les termes lexicaux impliquant les traits femelle ou mâle. C'est ainsi que dans la même langue, on répond : *A ne mon(e)minengà* (C'est une fille) ; *A ne mon(e)fàm(e)* (C'est un garçon).

Quelques aspects du genre social local ?

Dans cette culture, on demande aussi à la naissance d'apporter une « hache et fusil » quand c'est un garçon et « une houe et un panier » lorsque c'est une fille. On évoque ici les rôles qui sont déterminés socialement, les comportements, les activités et les attributs que la société locale au Gabon considère comme appropriés pour les hommes et les femmes. Nous pouvons aussi dire ici qu'il s'agit du genre social. Cela s'applique aussi lorsque en s'adressant à une foule, on dit *Ayông be fàm(e) ya ayông bin(e)ngà* (Le genre appartenant aux hommes et celui appartenant aux femmes). C'est encore le GREG pourra nous en dire plus sur cet aspect.

Quelques aspects du genre grammatical local ?

S'il y a dans les langues locales du Gabon des termes lexicaux impliquant les traits femelle ou mâle, cela ne signifie pas qu'il y a pleinement effectivité du genre masculin et féminin. N'ayant pas de genre particulier comme en français, le nom se modifie peu et en règle générale, il ne nécessite donc aucun accord avec les adjectifs ou les articles appartenant au groupe nominal. Cependant, il y a quelques aspects du genre qui apparaissent. *Bellâtre*, *pubère* et *malpropre* par exemple, s'accordent en genre avec le nom qu'il décrit. Une femme *bellâtre* est désignée par *ngouan(e) min(e)ngà*, pour l'homme c'est *ndoman(e) fàm(e)* ; une fille *pubère* se dit *évom(e)* et le jeune garçon c'est *fàm(e)* et *ofoufoua min(e)ngà* désigne une femme *malpropre* et pour l'homme c'est *mvimvine fam(e)*.

Par ailleurs, dans la désignation du frère et de la sœur, ces noms s'accordent selon que ce soit une personne de sexe féminin ou masculin. Une sœur présente sa sœur en termes de « *mon(e)gnàng* » et son frère comme « *ndom(e)* » or un frère le fera en termes de « *kàà* » pour sa sœur et « *mon(e)gnàng* » pour son frère, par exemple. Cela est-il suffisant pour qu'on parle de genre grammatical reposant sur une différenciation sexuelle ?

Proche de l'anglais ?

En anglais, peu de données permettent d'évoquer le genre grammatical reposant sur une différenciation sexuelle. Il y joue un rôle assez peu important puisque l'adjectif ne s'accorde pas en genre. Cette notion repose sur le fait que les reprises pronominales dépendent du genre (*my son is great* (mon fils est adorable) / *he is great* (il est adorable) ; *my daughter is great* (ma fille est

adorable) / *she is great* (elle est adorable) ; *my sister's pen* (le stylo de ma sœur) / *her pen* (son stylo) ; *my brother's pen* (le stylo de mon frère) / *his pen* (son stylo).

Comme en anglais, ce don de vitalité du genre attribué aux termes lexicaux impliquant les traits femelle et mâle dans les langues locales du Gabon a un intérêt. Il doit être « visible » dans la grammaire. Chaque langue découpant différemment la réalité, le genre fait partie de ces filtres à travers lesquels on la perçoit. « *Genrifier* » tous les noms n'est pas la norme pour qu'on dise que ces langues ne font pas le genre « à proprement parler ».

La controverse des classes nominales

Le concept de « classe nominale », inventé par William Bleek, naît en 1851 dans un état d'esprit dans lequel l'homme noir comme sa langue était une espèce intermédiaire entre le singe et l'homme. La classification nominale des langues des Noirs ne pouvait se reposer sur une différenciation sexuelle à laquelle le concept de « genre » est réservé et qui serait le propre des langues de la race blanche. Aussi, pourquoi autant de classes nominales dont le nombre peut dépasser la dizaine avec des frontières entre elles difficiles à déterminer ? Pourquoi plusieurs marques de singulier et plusieurs marques de pluriel pour une même langue alors que les langues indoeuropéennes ne disposent que d'un marqueur unique de pluriel ?

La problématique de la délimitation des mots

On peut aussi nous interroger sur la délimitation des mots dans nos langues locales. Il est fort possible qu'on joigne souvent par l'écriture dans la même forme, des éléments qui pourraient être valablement séparés comme des mots entiers qui ont un sens dans la langue. Quand on prend les couples *élé/ bilé* et *mông/bông*, il n'est peut-être pas nécessaire de souder *bilé*. Il s'agit peut-être de la combinaison de *bi*, un déterminant pluriel, et d'*élé* qui existe dans la langue. Son singulier pouvant être inaudible et correspondant au morphème zéro (\emptyset) mais qui peut être représenté à l'écrit par une lettre muette. C'est l'éllision vocalique entre ces deux mots qui donne le son [bilé]. On pourrait écrire *bi'lé*. Ce qui n'est pas le cas de *mông* qui fait son pluriel en *bông*, sans un déterminant. On aurait dans nos langues locales, des mots qui font le pluriel avec un déterminant et d'autres pas, sans que cela ne soit un obstacle à la compréhension. Si cela paraît inadmissible pour le moment, mais à l'image du français qui a évolué depuis ses origines, il ne faut peut-être rien figer et fossiliser.

Dr Edgard Maillard ELLA
Chargé de Recherche (CAMES)



Aspects linguistiques de la généalogie chez les peuples du Gabon : Structures formelles et structures syntaxiques dans le cas des Fàŋ ñtúmu

La culture, ensemble de traits distinctifs, spirituels et matériels qui caractérisent une société ou un groupe social englobe les arts, les modes de vies, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. La généalogie est un procédé culturel et/ou anthropologique observé chez les peuples à tradition écrite et orale. La tradition orale est caractérisée par un ensemble de messages qu'un groupe social considère avoir reçu de ses ancêtres et qu'il transmet de génération en génération. La généalogie est une suite d'ancêtres qui établit une filiation, un lien de parenté unissant l'enfant à son père (filiation paternelle) ou à sa mère (filiation maternelle), un lien de descendance directe entre les personnes qui sont issues les unes des autres (descendance, famille, lignée).

La communauté fang se trouve, encore aujourd'hui, influencée par la parenté. Comme le dit Raymond Mayer (1992, Histoire de la famille Gabonaise), la base de l'organisation de la société fang est celle de l'aîné et de la lignée des aînés. Elle est focalisée autour du concept « ndèbote » [ndébòt] dans lequel les individus partagent les mêmes origines, les mêmes mœurs et ayant conscience de son unité et de son identité. La référence au lignage était et reste encore la première carte d'identité de l'homme fang.

Le lignage se définit par un groupe de parents qui se rattache à une généalogie d'ancêtres. En effet, dans la tradition orale, les indices les plus anciens de la famille sont à rattacher à des généalogies qui comptent jusqu'à quinze générations et plus. Le lignage est donc défini par une suite généalogique, celle-ci est récitée non pas en juxtaposant les noms des ancêtres les uns aux autres, mais en établissant à chaque fois le lien de filiation.

La généalogie ou « éndane » est un processus lié à l'origine de l'identité culturelle de l'Homme fang. Il doit la maîtriser car elle établit un rapport, non seulement entre l'individu et ses parents mais aussi entre ce dernier et sa tribu. Notre étude met l'accent sur la généalogie de la famille c'est-à-dire du lignage ou « éndane abiale » [éndànbjálà] où l'individu décline son identité en remontant de père à père.

Intérêt scientifique

La généalogie a une valeur linguistique et sociale du fait qu'elle permet l'intégration, l'identification et la

qualification des individus dans une structure sociale. Cette identification n'est possible, dans le lignage, qu'à travers la connaissance de sa généalogie. En outre, la généalogie, le cadre de la parenté, est un langage social c'est-à-dire un système. C'est ainsi que toute production langagière peut faire l'objet d'une analyse selon son propre statut. Fort de cela, un discours de type anthropologique peut faire l'objet d'une analyse linguistique d'où l'intérêt accordé à la question de la généalogie chez les fàŋ ñtúmu. Notre étude « *structures formelles et structures syntaxiques de la généalogie chez les Fàŋ ñtúmu* » a consisté à analyser les faits linguistiques contenus dans la généalogie ainsi que les relations que ces faits entretiennent entre eux.

Nos enquêtes se sont déroulées principalement à Oyem, plus précisément dans les villages Andome, Mfoul, Endome, Ewormekok, et dans les villages Agnane, Bissok, Adzap-Endeng, Mvane. Elles se sont effectuées du mois d'août en Septembre 2014, et Juillet 2015.

Nos informations ont été recueillies auprès de Zang Bengone, Thérèse Eyang Methogo, Alphonse Allogo Ze, Albertine Nzang Bibang, Christian Ndong Obame, Zang Eyi, Marcel Nang Obame, Jean Bibang bi Nkogo, tous locuteurs natifs ñtúmu et originaires de la province du Woleu-Ntem.

La problématique

Dans toute communauté linguistique, la langue a le statut d'élément primordial et déterminant. Elle assure l'intégration socioculturelle de chaque individu. C'est l'occasion pour ce dernier, de se sentir plus proche des autres membres de la communauté et de faire preuve d'enracinement pendant les conversations.

La généalogie confère au lignage un caractère propre en ce qui le définit. L'étude sur les « *structures formelles et structures syntaxiques de la généalogie chez les ñtúmu* » aborde le problème de la caractérisation et du fonctionnement linguistique de la filiation au sein de la généalogie. Nous sommes partie du constat que la généalogie étant une production langagière, peut être considérée comme un système, qui du point de vue linguistique peut être analysable, étant donné qu'elle est un processus qui s'intéresse à la reconstitution du fonctionnement de la filiation.

Choix théorique

Choisir un cadre et des modèles théoriques revient à retenir la perspective et les modèles théoriques qui nous paraissent les mieux adaptés pour l'analyse de notre objet. Le cadre théorique dans lequel s'inscrit notre travail est le fonctionnalisme de Martinet. En nous intéressant à la généalogie du lignage, et, nous

inscrivant dans le cadre théorique du fonctionnalisme de Martinet, nous exploiterons la pertinence communicative et significative des anthroponymes dans le système généalogique ntúmu comme nous l'exposerons dans l'explicitation de la problématique ci-après.

À cet effet, la généalogie étant considérée comme un système, l'intégration d'un élément dans le système est due au rôle qu'il exerce à l'intérieur de celui-ci. L'omission ou la présence d'un élément de plus peut affecter son organisation normale. De même, lorsqu'un élément change de position dans une construction, il peut changer de fonction, de nature, entraînant alors un écart de structure, puisque, dans l'optique de la syntaxe fonctionnelle, la position dans la chaîne parlée joue un rôle déterminant dans l'établissement des rapports entre cette unité et le reste de l'énoncé.

Les hypothèses

Notre problématique repose sur deux hypothèses. Le premier postule que les différents sens assignés à la généalogie définissent non seulement la parenté de l'individu, mais aussi la détermination de sa lignée. Le deuxième envisage la généalogie comme un système puisque les unités linguistiques (anthroponymes) qui la constituent sont structurées.

Pour ce faire, nous avons formulé deux hypothèses comme appui à notre analyse.

Hypothèse 1 : Chez les ntúmu la suite généalogique est composée d'une série différenciée d'unités linguistiques structurées

La généalogie étant une production ou expression langagière témoignant des unités linguistiques structurées est un système, qui du point de vue linguistique peut être analysable étant donné qu'elle est un processus qui s'intéresse à la reconstitution du fonctionnement de la filiation.

Hypothèse 2 : Les unités linguistiques constitutives de la généalogie sont construites sous forme de syntagmes pouvant être analysés du point de vue morphologique, sémantique et syntaxique.

Corpus

GENEALOGIE

[ñnôm kú ángà lóh mǎ mbè] « e nome-kou a nga long me é mbe »

17 [májəmánkózám] Meye me Nkezame↑

16 [mvénmájə̀̀] Mvene Meye fils de ↑

15 [nsòmvenə̀̀] Nsome Mvene fils de ↑

14 [mésəmórnsòm] Messemoro Nsome fils de ↑

13 [bíduyáməsəmórò] Bidouga Messemoro fils de ↑

12 [bówùbíduyà] Bewou Bidouga fils de ↑

11 [ámvòmbówù] Amvome Bewou fils de ↑

10 [ésónámvòm] Essono Amvome fils de ↑

9 [zésón] Zué Essono fils de ↑

8 [ékə́yázèè] Ekogha Zué fils de ↑

7 [ówónékóyà] Owono Ekogha fils de ↑

6 [míntsəmjóvòn] Mintsa mi Owono fils de ↑

5 [ndútúmíntsèè] Ndoutoume Mintsa fils de ↑

4 [ówónòndútùm] Owono Ndoutoume fils de ↑

3 [mǎ̀̀nəmówòn] Megne m'Owono fils de ↑

2 [éjìmǎ̀̀nə̀̀] Eyi Megne fils de ↑

1 (Ego) [zájéjì] Zang Eyi fils de ↑

N.B : Zang Eyi décline sa généalogie jusqu'à la dix-septième génération. Les chiffres indiquent le nombre de génération et les flèches indiquent le sens de la déclinaison (du bas en montant).

Analyse des données

Une analyse désigne une procédure de description et de décomposition d'une proposition ou d'un objet, en ses éléments constitutifs, selon une démarche analytique.

Notre analyse consiste donc à décrire et décomposer les unités linguistiques (constitutives) du système généalogique en différents niveaux d'analyses. De ce fait, notre analyse comporte deux parties : la première partie traite les déclinaisons généalogiques sur le plan morphologique et sémantique, la seconde partie les analyse sur le plan syntaxique.

Analyse morphologique

La généalogie est constituée d'unités linguistiques appelées « anthroponymes », ceux-ci dérivent des nominaux. En effet, le nom substantif ou nom commun ou générique et le nom anthroponyme ou nom propre font partis de la classe grammaticale du nom. Ces deux sous-classes du nom sont formées à partir des procédés morphologiques différents. Les nominaux en fang se présente sous la forme d'une unité linguistique composée de monèmes. L'un est appelé préfixe nominal ou encore classificateur du nominal (les fonctionnalistes emploient le concept « classificateur » pour désigner le préfixe de classe), l'autre est analysé comme étant le radical nominal.

Nous constatons que les nominaux s'intègrent dans différentes classes, notamment avec leur préfixes de classe |m-|, |bə-|, |N-|, |mi-|, |a-|, |mə-|, |e-|, |bi-|, |ə-| et |ol|. Les préfixes de classe du nom substantif expriment le nombre singulier/pluriel et correspondent dans la théorie fonctionnaliste à des monèmes grammaticaux, qui déterminent une unité lexicale. En outre, les anthroponymes ntúmu sont multi-dérivationnel. Quand ils sont dérivés des substantifs, ils gardent le même sens que les substantifs dont ils dérivent, il n'y a pas de

mutation sémantique mais seulement un changement structural du substantif à l'anthroponyme. Dans les autres cas, morphologiquement il y a lexicalisation, ce sont souvent des synthèmes qui deviennent ensuite des noms.

Analyse anthro-sémantique de la parenté

La dénomination est un processus de production des pratiques sociales. Les tribus et les clans qui se dispersent à cause de leur élargissement, loin de rompre littéralement, sont liés les uns aux autres par la parenté. Nous constatons que le locuteur ntúmu dispose des termes d'adresse et de référence pour exprimer la relation parentale existant entre les individus d'une même famille. Ces termes sont des nominaux possessifs conçus et exprimés toujours en fonction de celui qui parle, de celui à qui on parle, de celui dont on parle.

Quel type de relation anthro-sémantique existe-t-il entre les éléments constitutifs de la généalogie ? Nous relevons les relations de fils « mwane », petit-fils « ndégne », arrière-petit-fils « ndzii », arrière-arrière-petit-fils « owabang » jusqu'à la sixième génération des descendants qui correspond à la formation d'un clan. En effet, selon Rivière (*Introduction à l'anthropologie*, 1999 :56.), le clan comprend un certain nombre de lignages organisés unilinéairement, comptant généralement de deux à six générations et rattachés à un ancêtre historique dont on conserve le souvenir. La formation du clan se produirait donc entre la cinquième et la sixième génération des descendants.

Analyse syntaxique de la généalogie

De ce qui précède, une structure généalogique est un système constitué de syntagmes nominaux dans lesquels chaque anthroponyme, considéré comme un élément du système, entretient des rapports avec les autres anthroponymes, éléments du même système. La généalogie possède par conséquent une dimension syntaxique. Chez les Fang, désigner un individu par un seul nom n'est pas adéquat, bien que toléré. Une personne décline sa généalogie forcément en commençant par son nom de famille suivi de celui de son père, cet énoncé forme un syntagme.

Selon Martinet, la syntaxe correspond à l'étude des fonctions des monèmes du discours, c'est-à-dire des relations qui les unissent et qui permettent à l'auditeur de reconstruire, à partir de l'énoncé linéaire, l'expérience qui a fait l'objet de la communication, cf. A. Martinet (*Eléments de linguistique générale*, 1973 : 209.) En effet, la marque d'appartenance [átsínǎn] « atsinane » c'est-à-dire le déterminatif se présente sous diverses formes nous avons | bǎ- |, | mí- |, | má- |,

| bí- |, | -' -' | respectivement des classes 2, 4, 6, 8 et le ton haut. Dans les déclinaisons généalogiques, lorsque le premier nom anthroponyme est précédé d'un préfixe nominal de classe 2, 4, 6 et 8, le déterminatif reliant le second anthroponyme prend la forme identique du préfixe nominal. De ce fait, le préfixe nominal du premier anthroponyme régit le déterminatif en lui imposant sa classe nominale, obéissant ainsi à un principe d'accord.

Exemples : [bíbǎnbjǒndòò] « bibang bi ondo »

[mǎbǎlmǎlǒyò] « mebale m'allogo »

[bǎwùbǎdòmò] « bewou b'adomo »

[míntómínkízwà] « minto mi nkizock »

Dans les syntagmes anthroponymiques de la généalogie, les connecteurs ou fonctionnels prennent des formes variables, ils caractérisent le type de rapport qu'ils établissent entre les unités reliées : rapport de détermination. La détermination crée une liaison entre deux unités hiérarchiquement inégales et elle produit une spécification sémantique qui agit en repérant le déterminé parmi d'autres possibles. Les fonctionnels qui sont de formes variées sont conditionnés par le préfixe du premier anthroponyme, ce sont eux qui assument la pertinence communicative. En effet, les fonctionnels permettent la relation de déterminant à déterminé qui est récursive dans les généalogies, ils ont pour but de matérialiser et de diffuser le lien de filiation.



Conclusion

Au terme de notre étude, l'hypothèse selon laquelle la suite généalogique chez les ntúmu est composée d'une série différenciée d'unités linguistiques structurées sous forme de syntagmes, est confirmée. De ce fait, dans le système généalogique l'anthroponyme est une unité linguistique qui ne fonctionne pleinement que dans un syntagme nominal déterminatif exprimant la parenté.

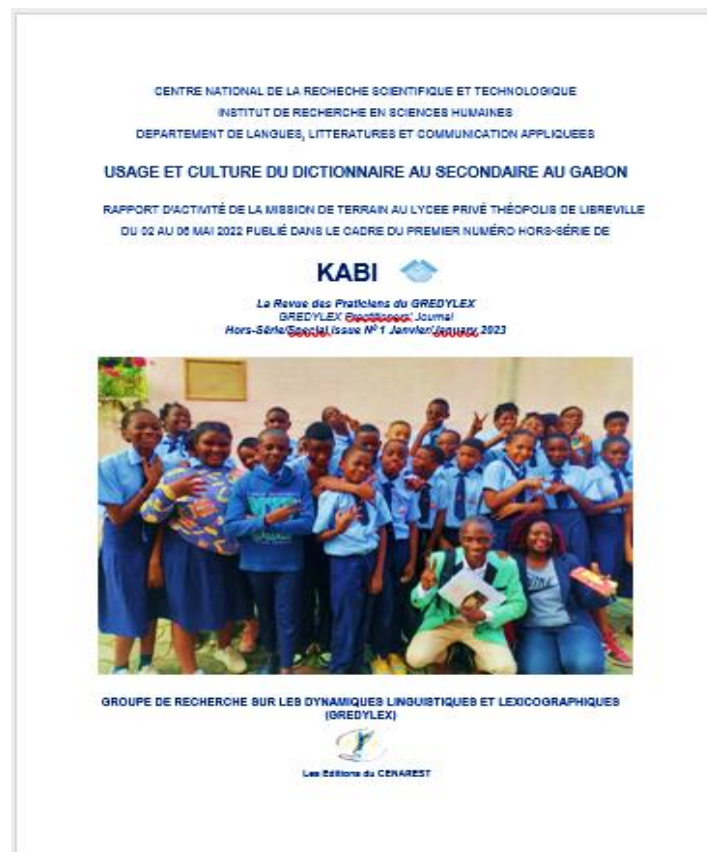
Tatiana Marielle ANGONE MEBALEY
Technicienne Supérieure de Recherche

LA VASTE ENTREPRISE D'ACTIVITES ET DE TRAVAUX DU GREDYLEX SUR L'USAGE ET LA CULTURE DU DICTIONNAIRE DANS L'EDUCATION NATIONALE AU GABON



Dans cette vaste entreprise, la démarche du GREDYLEX n'est pas hasardeuse. Elle est dictée par la Théorie Générale de la Lexicographie telle qu'énoncée par le lexicographe allemand Herbert Ernst Wiegand. Ce dernier est considéré comme le père de la lexicographie moderne. Cette démarche est précisément justifiée par les propos de ce dernier selon lesquels « La lexicographie est une pratique scientifique. Cette pratique vise la confection des dictionnaires qui entraînera une autre pratique, celle de la pratique culturelle de l'utilisation du dictionnaire », cf. Wiegand (cité dans Rufus Gouws, « Formation lexicographique : Approches et thèmes », 2001 :98). Cela est évidemment en lien étroit avec la langue et la maîtrise de cette dernière qui consiste essentiellement d'une part, en la compréhension et en la maîtrise du vocabulaire, des règles grammaticales et d'autre part, du développement de l'imaginaire. En effet comme le dit Agathe Dru (« La pratique du dictionnaire », 1998 :1), la maîtrise de la langue conditionne toute la réussite

scolaire et constitue le fondement de l'insertion sociale et de la liberté de réflexion et que l'apprentissage de la langue est-elle ainsi d'une importance capitale. C'est à ce propos que dans la même lignée d'idées cette auteur indique qu'il faut alors donner à chaque enfant les moyens qui lui permettent d'être armé face au monde de



l'écrit. Le dictionnaire se révèle ainsi comme un des outils indispensables pour maîtriser la langue, car cet ouvrage dit de référence est un réservoir opérationnel de connaissance linguistique et culturel. Il faut alors accompagner les enfants en leur expliquant comment utiliser cet ouvrage tout en leur donnant le goût de la recherche et de l'autonomie dans cette utilisation. C'est à ce propos que Saporito, (« Fichier d'utilisation du dictionnaire », 1997 :8) dit que les enfants doivent recourir systématiquement et le plus souvent possible au dictionnaire et l'avoir continuellement à portée de la main, au même titre que la calculatrice. En d'autres termes, il faut faire rentrer le dictionnaire dans les habitudes des enfants puisqu'il est le moyen de les outiller et les préparer à faire face au monde de l'écrit. Cela nécessite un apprentissage. À ce propos, il n'y a pas meilleur endroit pour accomplir cette tâche que l'école qui est chargée de transmettre et de faire acquérir connaissances et méthodes de travail. C'est dans ce sens que comme c'est déjà le cas en France entre

pays où les instructions officielles préconisent l'utilisation du dictionnaire de la 3^{ème} année à la classe de 6^{ème} des lycées et collèges, le GREDYLEX pense que le Gabon devrait suivre l'exemple. Les attentes de ces instructions officielles stipulent que : « les enfants doivent savoir donner des définitions précises d'un mot, trouver le sens d'un mot dans un dictionnaire et l'utiliser efficacement pour vérifier l'orthographe et se corriger », cf. Agathe DRU (*Op.cit.*, 1998 :1). Cet apprentissage doit s'effectuer dès le plus bas âge possible. C'est-à-dire, à partir de la 3^{ème} année du primaire même si cela est possible avant cet âge avec un usage parcimonieux des imagiers. Comme le suggère Agathe Dru (*Op.cit.*, 1998 :4), cela doit s'opérer par des étapes progressives dans le temps. C'est-à-dire, soit dans le même niveau de classe soit au fur et à mesure de la progression des enfants dans leur scolarité de la façon suivante : savoir manipuler le dictionnaire, savoir chercher la définition d'un mot selon son contexte, connaître la structure du dictionnaire, créer des définitions et savoir utiliser cet ouvrage pour développer son imaginaire.

De la pratique scientifique de la lexicographie à la pratique culturelle de l'utilisation du dictionnaire

C'est dans ce sens que le GREDYLEX est intervenu avec la publication du Kabi numéro 1, la Revue des Praticiens de ce laboratoire, qui se focalise essentiellement sur l'Usage et la Pratique à l'École Primaire au Gabon. Cela l'est d'autant plus vrai que comme le dit Agathe Dru (*Op.cit.*, 1998 :3), l'importance de l'usage du dictionnaire à l'école primaire n'est plus à démontrer, car ces bénéfices sont considérables et marquent à jamais le comportement de l'enfant face à cet ouvrage. Résultat d'une franche et étroite collaboration avec un collègue d'instituteurs, le GREDYLEX ambitionne avec cet ouvrage qui s'est ainsi enrichi de connaissances du point de vue didactique reconnues comme pertinentes et valides par la communauté scientifique spécialisée, de passer de la pratique scientifique de la lexicographie à la pratique culturelle de l'utilisation du dictionnaire. La démarche du GREDYLEX a abouti à la transposition didactique externe : du savoir savant au savoir enseigné.

Du savoir savant lexicographique au savoir à enseigner et enseigné de l'usage du dictionnaire à l'école primaire au Gabon

C'est par cette démarche stricte que le GREDYLEX a consigné la transformation des connaissances de lexicographie scientifique ou académique en contenus accessibles pour un manuel de lexicographie scolaire de l'école primaire au Gabon (Kabi N° 1, 2022).



Une recherche *in vivo* et une propédeutique à la pratique fonctionnalisée des langues locales

Le GREDYLEX s'est aussi rapproché du secondaire sur la base de questionnaires et des fiches d'activités pour recueillir des informations sur le rapport que les élèves et les enseignants ont avec le dictionnaire (Kabi Hors-Série N° 1, 2023). Ces derniers auront une idée de la transposition didactique externe ou leur travail pour adapter le savoir lexicographique à enseigner aux caractéristiques de leur classe (âge, niveau, besoin) par la préparation et la mise en œuvre du cours.

D'aucuns, penseraient et ce, à raison que la démarche du GREDYLEX dessert les langues locales du Gabon, car la référence était faite aux dictionnaires de français. Ce qui n'est pas le cas. Pour Humberto Hernandez (cité dans Jean-Claude. Boulanger, « Quelques figures du panthéon des dictionnaires scolaires modernes » 2005 :1), l'enseignement du maniement des dictionnaires en général devrait constituer un objectif prioritaire de la didactique de la langue maternelle.



Dr Edgard Maillard ELLA
Chargé de Recherche (CAMES) &
Dr Fidélia-Doriane NYAMA BOUYANGA
Attachée de Recherche

Prix/Price 1000 FCFA-1,5 Euros